



SÉMINAIRE DE CLÔTURE DE L'APPEL À PROJETS

**Prise en compte de la biodiversité
dans les stratégies locales de développement forestier**

7-8 avril 2015, La Défense



Synthèse des 25 projets bénéficiaires

Projet : « Connaître et réhabiliter le patrimoine et la biodiversité de la châtaigneraie de la faille de Limagne »

Résumé du projet :

Les enjeux patrimoniaux, culturels, environnementaux et économiques de la châtaigneraie de la faille de Limagne ont poussé les élus de Volvic Sources et Volcans à engager une action pilote visant à connaître et réhabiliter la châtaigneraie. Les résultats du projet sont les suivants :

- mieux connaître les peuplements et essences présentes en châtaigneraie ;
- identifier leur valeur environnementale en termes d'habitats (faune, flore) afin de mettre en place des systèmes de protection sur les zones où l'indice de biodiversité potentielle est le plus élevé ;
- recenser les variétés de châtaigniers présents sur le territoire de la communauté de communes et déterminer leur vocation (fruit, bois) ;
- définir des préconisations de gestion et de valorisation ;
- mobiliser les propriétaires autour de leur patrimoine afin qu'ils le valorisent ;
- créer un partenariat avec des pépiniéristes pour initier la production de plants pour les variétés identifiées comme étant les plus intéressantes ;
- assurer une sensibilisation des populations locales aux enjeux écologiques et patrimoniaux de la châtaigneraie de la faille de Limagne.

Le potentiel de valorisation économique, notamment de la filière fruit (châtaigne), apparaît relativement important. Le développement d'une filière locale est envisageable, cela nécessite une fédération des propriétaires de châtaigneraie, projet que la communauté de communes souhaite poursuivre.

Contact

Noémie FABRE
n.fabre@vsv.fr

Projet : « Mise en œuvre d'une animation territoriale en faveur de l'intégration de la biodiversité dans les chartes forestières de territoire du pays Pyrénées-Méditerranée »

Résumé du projet :

La forêt constitue une richesse importante pour le territoire en termes de production de bois mais également pour ses fonctions sociales et environnementales (tourisme et activités de pleine nature, diversité des paysages, support de biodiversité). En parallèle, le territoire présente des enjeux forts en termes de biodiversité (présence de sites Natura 2000, de réserves naturelles, etc.). Afin de préserver ces ressources naturelles et l'attractivité du territoire, les acteurs locaux ont conscience du besoin d'agir en faveur de la forêt et de la biodiversité.

L'objectif général du projet est de disposer d'une meilleure connaissance en matière de biodiversité sur le territoire afin de définir une stratégie territoriale en sa faveur et de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux (forestiers, élus, citoyens, etc.). Pour ce faire, un premier travail d'état des lieux de la biodiversité est réalisé (capitalisation des données existantes, mise en œuvre de l'indice de biodiversité potentielle, etc.) pour mettre en exergue les enjeux et objectifs territoriaux et ainsi rédiger en concertation une stratégie commune en faveur de la biodiversité. Des opérations sylvicoles pilotes et des actions de sensibilisation (conférences-débat, formation des éducateurs/animateurs, création d'un film) sont menées en parallèle et dans la continuité pour appuyer l'animation territoriale.

Différents résultats sont attendus dans le cadre de ce projet : l'élaboration d'une stratégie territoriale de biodiversité, la mise en œuvre et l'analyse de l'indice de biodiversité potentielle sur plusieurs propriétés forestières, la création et la diffusion d'un film sur les forêts et la biodiversité du territoire, le montage de formations "Forêt et biodiversité", l'organisation de conférences, etc. L'ensemble des opérations menées ont pour but de favoriser une "culture" de la biodiversité pour une meilleure prise en compte dans les divers projets du territoire.

Contact

Mathilde GUITTET

mathilde.guittet@payspyreneesmediterranee.org

Projet : « Prise en compte de la biodiversité dans les plans de développement de massif chêne en cours et en projet »

Résumé du projet :

L'objectif du projet est de renforcer la prise en compte de la biodiversité ordinaire dans la gestion forestière durable des chênaies de la plaine de Saône, de la Bresse, de la Puisaye, du plateau nivernais et du Bazois en allant au plus près des propriétaires et gestionnaires. Ces territoires sont concernés par des plans de développement de massif qui comprennent 241 000 ha de forêt dont plus de 146 000 ha de forêt privée. Ces forêts se situent dans des secteurs marqués par une richesse écologique forte,

aussi le renouvellement des chênaies doit pouvoir prendre en compte les enjeux de biodiversité. Plusieurs actions ont été menées :

- sensibilisation des propriétaires et gestionnaires à une meilleure prise en compte de la biodiversité lors des visites d'information, des instructions de plan simple de gestion et des réunions d'information ;
- réalisation d'une typologie des mares forestières et conseils de gestion appropriés pour les propriétaires et gestionnaires ;
- rédaction de fiches de recommandations sylvicoles prenant en compte les enjeux de biodiversité dans les sites Natura 2000, les arrêtés préfectoraux de protection de biotopes et les réserves naturelles nationales contenus dans les plans de développement de massif, à destination des propriétaires et gestionnaires ;
- mise en place de réseaux démonstratifs de « placettes habitats » pouvant servir lors de réunions de vulgarisation pour sensibiliser les propriétaires et gestionnaires ;
- installation de martélosopes en collaboration avec l'association pour la futaie irrégulière, à destination de propriétaires et gestionnaires, où seront utilisés les critères de l'indice de biodiversité potentielle.

Contact

Hugues SERVANT
hugues.servant@crpf.fr

Centre régional de la propriété forestière de Corse

Projet : « Comment mettre en œuvre l'indice de biodiversité potentielle à l'échelle d'un massif forestier de 2 600 ha morcelé et appartenant à de nouveaux propriétaires, pour que la prise en compte de la biodiversité soit considérée comme l'élément majeur de la gestion durable des forêts »

Résumé du projet :

L'objectif de cette étude était la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière durable à l'échelle du massif du Taravo. L'enjeu premier était de proposer une animation originale sur le massif permettant une atteinte de l'objectif en articulant la préservation de la biodiversité et les enjeux du territoire relevés dans le cadre du plan de développement de massif du Taravo. La création d'outils (enquêtes propriétaires, mallette pédagogique, formations pour enfants et adultes, guide sur les préconisations sylvicoles par sylvofaciès, projet de film, affiches, etc.) a permis l'animation du territoire en créant une dynamique locale nécessaire pour tendre vers un consensus concernant la préservation de la biodiversité forestière par une gestion adaptée du massif.

Le second enjeu de l'étude était de porter la réflexion sur une méthode originale d'évaluation de la biodiversité à l'échelle du massif à l'aide de l'outil IBP. Ainsi sur le territoire, dix-sept sylvofaciès ont été définis, discriminés entre eux par les critères suivants : régimes, essences et classes de diamètre. Pour chaque sylvofaciès, support d'un échantillonnage systématique, des placettes ont permis l'obtention de notes IBP qui, une fois synthétisées, ont révélé les enjeux associés de biodiversité (enjeu bois mort, etc.) sur le territoire. Le croisement des enjeux du territoire avec les enjeux

biodiversité permettra de créer une base de réflexion pour mettre en œuvre une gestion concertée et cohérente à l'échelle du massif.

Contact

Geneviève ETTORI
Genevieve.ettori@crpf.fr

Florian GALINAT
florian.galinat@crpf.fr

Centre régional de la propriété forestière de Languedoc-Roussillon

Projet : « Mise en place d'un suivi de la biodiversité dans le plan de développement du massif forestier du pays Viganais »

Résumé du projet :

L'objectif de l'étude est d'élaborer une méthodologie de suivi de la biodiversité sur le territoire du plan de développement du massif forestier du pays Viganais (Gard).

Ce territoire cévenol est couvert de 21 800 ha de forêts très variées, depuis les chênaies et châtaigneraies méditerranéennes jusqu'aux hêtraies-sapinières montagnardes. Un plan d'action a été élaboré dans le cadre du PDM pour répondre aux enjeux de production forestière. Les enjeux environnementaux, bien que connus grâce à la présence du parc national des Cévennes et de zones Natura 2000, n'ont pas fait l'objet d'un plan d'actions spécifique et l'évaluation des actions entreprises au regard des enjeux de biodiversité n'a pas été envisagé.

La présente étude précise donc les moyens de réaliser une telle évaluation au travers du suivi de la biodiversité, ceci avec des approches complémentaires :

- analyse directe de la biodiversité taxonomique au travers de bioindicateurs et du suivi d'espèces ;
- analyse indirecte de la biodiversité taxonomique ordinaire au travers de l'IBP ;
- suivi des habitats remarquables.

Au-delà du pays Viganais, cette réflexion méthodologique est destinée à aider à la mise en place de suivis de biodiversité sur d'autres PDM, et plus généralement sur de vastes territoires qui font l'objet de démarches territoriales similaires.

Pour télécharger le rapport complet de l'étude :

<http://www.foretpriveefrancaise.com/suivi-de-la-biodiversite-dans-le-pdm-du-pays-viganais-488642.html>

Contact

Pierre GONIN, IDF (CNPFF)
pierre.gonin@cnpf.fr

Elise BUCHET, CRPF Languedoc-Roussillon
elise.buchet@crpf.fr

Centre régional de la propriété forestière Midi-Pyrénées

Projet : « Améliorer la prise en compte de la biodiversité dans le plan de développement de massif du Haut-Ségala lotois »

Résumé du projet :

Le territoire de la communauté de communes du Haut-Ségala est un territoire rural, typique du Ségala, abritant 6 200 ha de forêts, toutes privées, couvrant 35 % du territoire. Il bénéficie de très bonnes conditions stationnelles (sols, pluviosité) pour la production forestière, et d'une bonne accessibilité globale du massif (à l'exception de quelques vallées). Les élus de la communauté de communes considèrent ce paysage comme une richesse renforçant l'identité du territoire. Ils souhaitent préserver et valoriser cette ressource naturelle en dynamisant la gestion forestière tant en qualité que quantité. Son exploitation et sa rénovation dans le cadre de l'action PDM pourraient être source de complément d'activité et d'attractivité.

Dans le cadre des objectifs de la gestion forestière durable, le projet vise à tester et développer en phase A du PDM Haut-Ségala (état des lieux), la qualité (méthode, outils, étendue, précision) du diagnostic de la biodiversité pour une prise en compte opérationnelle et adaptée au territoire (cartographie biodiversité, argumentaire, préconisations évaluées, programme d'action) dans les actions sylvicoles qui émergeront des phases suivantes du PDM (B : animation ; C : réalisation). Le projet a aussi pour ambition d'apporter une plus-value à la méthodologie PDM habituellement menée en Midi-Pyrénées, en développant la qualité du volet analyse et prise en compte de la biodiversité. Il a abouti à l'établissement de préconisations de gestion forestière prenant en compte la biodiversité, et à la production de plusieurs outils pratiques à destination des propriétaires et gestionnaires forestiers.

Contact

Philippe BERTRAND, CRPF Midi-Pyrénées philippe.bertrand@crpf.fr
Elsa LIBIS, CRPF Midi-Pyrénées elsa.libis@crpf.fr

Centre régional de la propriété forestière de Normandie

Projet : « Réhabiliter des landes pour restaurer des tourbières dégradées »

Résumé du projet :

Le Pays de Bray, abrite une grande diversité de milieux humides en Haute-Normandie. Les complexes tourbeux sont majoritairement localisés au sein des massifs forestiers privés de part et d'autre de Forges-les-Eaux. La gestion de ces massifs est orientée vers la production ligneuse résineuse et feuillue ainsi qu'en faveur de la chasse. Conscient des enjeux environnementaux existants sur les tourbières de ce territoire, le CRPF de Normandie a initié un projet d'étude et de mise en œuvre d'une restauration de milieux de landes et tourbières dégradées, en collaboration avec le syndicat mixte d'aménagement et de développement du pays de Bray (SMAD). Le SMAD est la structure de développement de ce territoire,

animatrice du site Natura 2000 du pays de Bray humide et porteuse de la charte forestière de territoire rédigée par le CRPF.

La démarche, bénéficiaire de l'appel à projets « Prise en compte de la biodiversité dans les stratégie locale de développement forestier », constitue la première phase de ce projet original. Ces deux dernières années ont permis la réalisation d'un diagnostic poussé de l'état de trois zones d'études potentiellement restaurables pour ensuite en restaurer l'une d'elle avec des moyens d'envergure répondant aux enjeux, notamment de restauration hydraulique, du site.

Au terme de l'appel à projet, les études réalisées ont permis de mieux comprendre le fonctionnement du milieu, sa structure et sa composition, la zone de travaux a été identifiée et le cahier des charges des travaux est en place. Après une prochaine phase de concertation avec les propriétaires et les partenaires financiers, les travaux de restauration pourront être mis en œuvre.

Contact

Claire BINNERT, CRPF de Normandie
claire.binnert@crpf.fr

Centre régional de la propriété forestière des Pays de la Loire

Projet : « Identifier les éléments de biodiversité forestière sur la partie ligérienne du territoire du Parc naturel régional Normandie-Maine et agir en faveur de leur préservation »

Résumé du projet :

Identification des zones d'intérêt majeur pour la biodiversité sur le territoire ligérien du PNR Normandie-Maine à partir de la synthèse des connaissances naturalistes disponibles. Toutes les structures naturalistes officiant sur ce territoire ont été mises à contribution.

A partir de ces territoires prioritaires, des inventaires phytosociologiques complémentaires concernant principalement les habitats naturels et les espèces patrimoniales ont été réalisés sur les propriétés forestières dotées de documents de gestion durable. Un porter à connaissance des propriétaires des enjeux de conservation de cette biodiversité a été effectué avec remise de fiches conseils en matière de gestion. En parallèle de ces actions, un travail de sensibilisation et d'incitation à la rédaction de documents de gestion durable a été réalisé ; ce travail a principalement concerné les propriétés forestières comprises entre 10 et 25 hectares et aussi celles correspondant au nouveau seuil d'éligibilité des plans simples de gestion obligatoires. Ces nouveaux documents de gestion durable ont comme particularité d'avoir été rédigés après la réalisation d'un diagnostic avec l'indice de biodiversité potentielle (IBP). Les programmes d'action de ces documents tiennent compte des résultats de ces diagnostics IBP.

Contact

Patrick BLANCHARD
patrick.blanchard@crpf.fr

Centre régional de la propriété forestière Provence-Alpes-Côte

Projet : « Biodiversité en forêt et trame de vieux bois à différentes échelles sur le territoire Lure - Luberon »

Résumé du projet :

Le territoire de la montagne de Lure est caractérisé par un fort taux de boisement, une majorité de forêts privées et des enjeux reconnus en termes de biodiversité forestière. Le Parc naturel régional du Luberon, territoire voisin et partenaire, travaille depuis 2010 sur la transposition de la trame verte en forêt. Le projet « Biodiversité en forêt et trame de vieux bois » du CRPF PACA s'est donc appuyé sur ce travail pour le compléter sur les aspects opérationnels concernant la gestion en forêt privée.

Les enjeux de biodiversité en forêt (forêts mûres réservoirs de biodiversité) ont été spatialisés à l'échelle de toute la CFT et évalués avec l'indice de biodiversité potentielle et le degré de naturalité. Un massif a été choisi pour proposer une trame de vieux bois et des préconisations de gestion à la fois pour les réservoirs de biodiversité mais également pour la trame "interstitielle" : une association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF : regroupement volontaire de propriétaires pour de la gestion) du territoire a intégré cet enjeu dans son document de gestion forestière concertée. D'autre part, il est apparu que la sensibilisation et la formation des acteurs à la prise en compte de la biodiversité dans la gestion était un des principaux axes de travail. Un martéloscope, outil de formation pratique, a été réalisé et intègre l'IBP, indicateur très accessible pour des propriétaires. Des documents de communication complètent la boîte à outil de sensibilisation à la trame de vieux bois.

Contact

Camille LOUDUN HAMON

camille.loudun@crpf.fr

Grand Evreux Agglomération

Projet : « Amélioration des connaissances naturalistes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts du Grand Evreux Agglomération »

Résumé du projet :

Amélioration des connaissances naturalistes pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la gestion des forêts du territoire du Grand Evreux Agglomération.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la charte forestière de territoire du GEA et fait suite au constat d'une méconnaissance de la biodiversité forestière.

Le projet vise, à travers une étude bibliographique et cartographique complétée d'inventaires de terrain, à apporter aux propriétaires forestiers les informations

nécessaires à la prise en compte de la biodiversité dans la gestion sylvicole pratiquée au quotidien.

La diffusion de l'information passe par l'envoi à chaque propriétaire d'un dossier personnalisé comportant une plaquette de présentation du projet, une cartographie des données faune/flore/habitat recueillies sur sa propriété, de fiches gestion correspondant aux habitats inventoriés et de fiches descriptives des milieux.

Contact

Julien CHESNEL

jchesnel@agglo-evreux.fr

Groupement de développement forestier sylvestre

Projet : « Accroître la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière grâce à un réseau de références »

Résumé du projet :

Mettre en place, en collaboration avec les acteurs locaux du développement forestier, un réseau de références reflétant la diversité des types de forêt présents dans le périmètre du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et des sylvicultures pratiquées en vue de la production de bois d'œuvre. Identifier et qualifier les modes de gestion à promouvoir pour garantir la préservation de la biodiversité tout en assurant la production de bois de qualité. Disposer d'un support de communication dynamique, à destination des propriétaires forestiers comme des autres usagers du milieu forestier, pour développer une gestion forestière durable.

Contact

Gilles TIERLE

gilles.tierle@libertysurf.fr

Office national des forêts Haute-Normandie

Projet : « Qualité des milieux forestiers des forêts périurbaines de Rouen. Mise en œuvre d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation »

Résumé du projet :

L'Office national des forêts et la métropole Rouen Normandie souhaitent établir un état initial en recueillant des données sur le terrain pour caractériser par des indicateurs la biodiversité des forêts domaniales périurbaines de Rouen. L'étude menée était également l'occasion d'une réflexion sur les liens et la complémentarité qui peuvent être trouvés entre deux méthodes aux objectifs différents, bien qu'elles permettent toutes deux d'avoir une approche de la biodiversité forestière au travers d'indicateurs :

- la méthode d'évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire à l'échelle du site Natura 2000, dite « méthode Carnino ». Cette méthode a été appliquée dans les forêts domaniales périurbaines de Rouen hors site Natura 2000 ;
- l'indice de biodiversité potentielle, plutôt utilisé en forêt privée et qui est avant tout un outil de vulgarisation sur la biodiversité forestière.

200 placettes ont été inventoriées selon la méthode Carnino, 100 en forêt de La Londe-Rouvray et 100 dans les forêts de Roumare et Verte. Ces placettes étaient réparties sur quatre classes d'âge et cinq habitats élémentaires différents : les formations de fond de vallon, la hêtraie à Jacinthe sur versant et sur plateau, la hêtraie à Houx sur plateau et sur système alluvial.

Les résultats obtenus donnent des éléments de réflexion pour l'élaboration du prochain programme d'action de la charte forestière de territoire, qui vaut contrat de projet pour les forêts domaniales candidates au label Forêt d'Exception. Outre la mesure des indicateurs, cette étude soulève des questions de fond, auxquelles des propositions de réponses ont été apportées mais qui nécessitent sans doute davantage d'expérimentations pour être tranchées.

Contact

Emmanuelle PAGES, ONF Haute-Normandie
emmanuelle.pages@onf.fr

Office national des forêts Sud-Ouest

Projet : « Prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement - massif de Bouconne »

Résumé du projet :

L'objectif principal du projet est de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans le massif grâce à l'élaboration de méthodes de diagnostic ainsi que d'importantes évaluations, à l'émergence d'actions innovantes et à la mise en œuvre de pratiques collectives ou individuelles. La forêt accueillant plus d'un million de visites chaque année, une meilleure connaissance scientifique permet d'être encore plus pertinent sur la sensibilisation des publics au patrimoine naturel, mais aussi sa protection, notamment grâce à la réalisation d'un schéma d'accueil du public (prévu par une des actions de la charte forestière de territoire et programmé pour 2014-2015). Cela permettrait ainsi d'ambitionner une plus grande cohérence entre les actions en faveur de la biodiversité et la fonction d'accueil des espaces forestiers ainsi que la valorisation, de manière pérenne, des enseignements issus du projet auprès du grand public.

Le massif de Bouconne et ses habitats naturels périphériques sont reconnus comme étant des éléments structurants du réseau écologique de ce territoire. Ils sont les maillons essentiels assurant le bon fonctionnement de nombreux écosystèmes.

Contact

David Chevet
David.chevet@onf.fr

Parc naturel régional des Ardennes

Projet : « Mutualisation et innovation au service de la biodiversité pour l'élaboration de la charte forestière du PNR des Ardennes »

Résumé du projet :

La thématique forestière a été prise en compte dès la rédaction de la charte du PNR des Ardennes. La réponse à l'appel à projet sur la prise en compte de la biodiversité dans les documents de développement forestier facilite la mise en synergie des déclinaisons locales de la stratégie nationale pour la biodiversité (TVB, PNA, Natura 2000) et des stratégies locales de développement forestier. Cet effort d'articulation, de synthèse et de concertation s'est exprimé sur le territoire du PNR des Ardennes au travers de :

- la réalisation d'un diagnostic de la biodiversité ;
- l'identification et la hiérarchisation des enjeux de biodiversité ;
- la définition des objectifs et du programme d'actions ;
- la mise en œuvre d'actions exemplaires intégrant la biodiversité dans la sylviculture.

Contact

Virginie GRAITSON-SCHMITT

environnement@parc-naturel-ardennes.fr

Parc naturel régional Livradois-Forez

Projet : « Devenir et renouvellement des forêts présentant un enjeu écologique fort en Livradois-Forez »

Résumé du projet :

Initiée dans le contexte de la charte forestière de l'arrondissement d'Ambert, cette action a été conduite sous la responsabilité du Parc naturel régional Livradois-Forez, maître d'ouvrage, avec l'aide technique et partenariale de l'association départementale des communes forestières du Puy-de-Dôme, grâce au travail de quatre maîtres d'œuvre, à savoir le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne, le Centre régional de la propriété forestière d'Auvergne, l'Agence des montagnes d'Auvergne de l'Office national des forêts et la fédération du Puy-de-Dôme pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Le lot 1 consistait en une étude de faisabilité pour une restauration expérimentale, écologique et fonctionnelle de zones humides en contexte forestier. L'étude conduite par le Conservatoire a porté sur une partie des sources de la Dolore au sud du bourg de Saint-Eloy-la-Glacière dans le Haut-Livradois et sur la tourbière du château aux confins des communes de Saint-Bonnet-le-Bourg et de Saint-Bonnet-le-Chastel.

Le lot 2 était consacré à la mise au point d'un itinéraire sylvicole pour les sapinières de basse altitude soumises aux changements climatiques à l'aide d'un réseau de parcelles expérimentales.

Le lot 3 avait pour objectif, sous la conduite de la fédération de pêche du Puy-de-Dôme, l'élaboration d'un ou plusieurs indicateurs pour qualifier la gestion des berges de rivières et la qualité biologique des cours d'eau en milieu forestier. Deux cours d'eau (le Charlotier et la Brugère) situés sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Cunlhat ont été étudiés.

Contact

Claudy COMBE, chargé de mission
Forêt-Filière Bois
c.combe@parc-livradois-forez.org

Vianney TAING, animateur de la charte
forestière d'Ambert
v.taing@parc-livradois-forez.org

Parc naturel régional du Massif des Bauges

Projet : « Mieux prendre en compte la biodiversité dans la définition et la mise en œuvre de la gestion forestière dans le cadre d'une re-mobilisation des ressources en montagne »

Résumé du projet :

Le fil conducteur du projet, animé par le PNR du massif des Bauges et porté localement par un collectif de 10 partenaires (LPO, ONF, Chambre d'agriculture, CRPF, groupements de sylviculteurs, communes forestières, IRSTEA, REFORA et ISETA), est de concilier re-mobilisation des bois en forêt de montagne et intérêt écologique de forêts vieillissantes. Pour ce faire, trois actions ont été menées sur différents sites pilotes :

- un inventaire sur l'avifaune sylvatique pour compléter les connaissances relatives aux espèces patrimoniales des habitats forestiers et essayer de caractériser la qualité des peuplements forestiers par l'avifaune ;
- une cartographie et une prise en compte des forêts matures dans des projets pilotes : 1) la révision d'un aménagement forestier en forêt publique, 2) l'élaboration d'un plan simple de gestion sylvo-environnemental en forêt privée et 3) l'élaboration d'un plan de câblage en forêt domaniale ;
- une valorisation des acquis (séminaire), de la communication (fiches de synthèse), de la formation au bénéfice des acteurs de la filière (martéloscope biodiversité) et le développement de méthodes transférables sur le massif des Bauges et au-delà.

La particularité de ce projet tient au fait qu'il émane d'une dynamique collective forte depuis 2009-2010 sur le massif des Bauges et qui se traduit aujourd'hui par un partage dans la mise en œuvre des actions.

Contact

Jean-François LOPEZ, chargé de mission biodiversité
Jf.lopez@parcdesbauges.com

Pierre PACCARD, chargé de mission forêt
p.paccard@parcdesbauges.com

Parc naturel régional du Morvan

Projet : « Diagnostic de la biodiversité associée aux vieux arbres, arbres de gros diamètre et bois mort du Morvan »

Résumé du projet :

La forêt est une composante essentielle de l'activité économique dans le Morvan. L'augmentation de la demande en matériaux bois associée à l'âge global des peuplements arrivant à maturité laisse présager une forte augmentation du rythme d'exploitation dans les dix prochaines années. Afin de garantir le rôle multifonctionnel de la forêt morvandelle dans ce contexte de production, il est impératif de définir précisément les enjeux biologiques à prendre en compte dans les itinéraires sylvicoles. Au sein de ces enjeux, ceux associés aux stades matures des écosystèmes forestiers sont parmi les plus sensibles à la gestion forestière et les moins bien connus dans le Morvan.

Le double objectif du projet est de :

- définir les enjeux de biodiversité liés à la maturité des forêts du Morvan ;
- proposer une stratégie d'actions pour intégrer ces enjeux aux itinéraires de production sylvicole.

Les actions prévues concernent :

- la valorisation de données existantes et des inventaires complémentaires sur des groupes taxonomiques dépendant de la maturité des forêts ;
- l'analyse croisée de l'ensemble de ces données pour identifier les enjeux de biodiversité dans le contexte régional, national et international ;
- l'élaboration d'une stratégie d'actions pour intégrer les enjeux de biodiversité à la gestion forestière grâce à un travail commun entre les propriétaires, les sylviculteurs et les écologues.

Contact

Christine DODELIN

Christine.dodelin@parcdumorvan.org

Parc naturel régional Normandie-Maine

Projet : « Intégration du patrimoine naturel et de la biodiversité dans les documents de gestion et les pratiques sylvicoles sur le massif des Andaines »

Résumé du projet :

Le Parc souhaitait améliorer la connaissance de la biodiversité et assurer une gestion cohérente des milieux naturels sur son territoire indépendamment du statut de la propriété. Le projet établi par le Parc a fédéré différents acteurs de la filière forêt-bois (ONF, CRPF, interprofession de la filière, professionnels) pour engager, sur un territoire pilote, une approche originale de la préservation de la biodiversité basée sur :

- une démarche de concertation avec les acteurs publics et privés pour les accompagner dans l'amélioration de la connaissance et de la gestion des milieux naturels ;
- une démarche d'informations et de formation de l'ensemble des acteurs de la forêt : propriétaires, gestionnaires mais aussi un maillon essentiel pour les interventions en forêt, les entreprises de travaux forestiers.

Au cours du projet, des diagnostics écologiques ont été réalisés en forêt privée pour évaluer leur capacité à accueillir de la biodiversité (relevé de l'IBP) et pour identifier des habitats et des plantes remarquables. Les résultats de ces diagnostics ont servi de base et de support pédagogique pour la concertation avec les propriétaires.

Cette concertation a été appuyée par des partages d'expériences, en montrant aux propriétaires privés sur des sites gérés par l'ONF comment concilier gestion forestière et préservation de la biodiversité. Ils ont été invités à découvrir le site de 88 ha au cœur du massif qui a fait l'objet au cours du projet, de réflexions portées par le Parc et l'ONF pour appréhender la gestion des espaces boisés et des habitats remarquables sur ce site.

Le Parc et Professions Bois ont mobilisé un collectif de professionnels pour réfléchir ensemble à la conception d'une formation destinée aux entreprises de travaux forestiers pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement. Après consultation un collectif d'intervenants regroupant des spécialistes du FCBA, de l'INRA, du CRPF, de l'ONF et une MFR locale a été retenu pour intervenir lors des cinq journées de formation.

Contact

Nicolas BOUDESSEUL

nicolas.boudesseul@parc-normandie-maine.fr

Parc naturel régional du Pilat

Projet : « Charte forestière de territoire du Pilat : focus sur la biodiversité en forêt, qualification des « réservoirs de biodiversité », sensibilisation et formation des acteurs sylvicoles »

Résumé du projet :

La CFT affiche un programme d'actions visant l'équilibre entre les rôles économiques, environnementaux et sociaux de la forêt.

L'objectif du projet est de faciliter à la fois l'appropriation des enjeux environnementaux par les différents acteurs forestiers, et une meilleure intégration de cette composante dans leurs pratiques courantes.

Plusieurs actions ont été réalisées dans cette optique :

- test du protocole développé par le REFORA (réseau écologique forestier de Rhône-Alpes) afin d'affiner la caractérisation des forêts à enjeu patrimonial sur le territoire, et plus précisément enrichir une cartographie de la TVB réalisée au 1/25 000^{ème} sur le Parc validée fin 2012 ;
- recours à l'indice de biodiversité potentielle dans l'élaboration de documents de gestion forestière, visant à sensibiliser les propriétaires aux actes de gestion simples et favorables à la biodiversité (conservation d'essences dites accessoires, d'arbres morts ou à micro-habitats, etc.) ;
- mise en place de deux martéoscopes, situés sur deux secteurs distincts du Parc et complémentaires dans les enjeux abordés. L'objectif est de former propriétaires et gestionnaires à une meilleure prise en compte de l'ensemble des paramètres impactés par les actes de gestion forestière (évolution du peuplement à moyen et long terme, biodiversité, accueil du public, stockage du carbone, etc.). Une version pédagogique de ce dispositif est également développée, destinée à des publics néophytes, afin de leur faire découvrir les enjeux d'une forêt gérée de manière multifonctionnelle.
- acquisition en commun par les entreprises de travaux forestiers du Pilat, via leur association, de matériel pouvant réduire l'impact des exploitations forestières sur le milieu (kit de franchissement de cours d'eau, etc.). En complément, des actions de formation et de sensibilisation ont été menées pour que les entreprises optimisent l'utilisation de ces équipements.

Contact

Catherine BEAL, responsable du pôle protection et gestion de l'espace
cbeal@parc-naturel-pilat.fr

Mehdi BECUWE, animateur de la charte forestière du Pilat
mbecuwe@parc-naturel-pilat.fr

Projet : « Des structures de développement local, à la gestion de la forêt Bouriane : vers un outil intégré au service de la biodiversité et du territoire »

Résumé du projet :

Le Pays Bourian possède une couverture forestière de 50 %, une forêt très morcelée (9 000 propriétaires), peu exploitée (30 % de l'accroissement annuel), peu d'entretien et peu de « gestion ». La surface moyenne est de 4,5 ha dont 50 % de moins d'1 ha.

On constate une dévalorisation du bois d'œuvre et une demande croissante en bois énergie. Le tissu économique bois est important avec 120 entreprises mais la pyramide des âges des dirigeants est vieillissante et souvent avec peu de repreneurs. Le territoire se caractérise par une volonté politique territoriale (pays Bourian) réelle et une biodiversité à préserver. Le pays Bourian (ouest du département du Lot, 16 000 habitants) a engagé sa charte forestière de territoire en 2004 et réalisé trois plans de développement de massif.

Le projet cherche à :

- sensibiliser les propriétaires de petites surfaces boisées (< 5 ha) à la prise en compte de la biodiversité et les accompagner vers une gestion forestière qualitative ;
- proposer une démarche conduisant à des interventions techniques respectueuses (écologiquement et socialement), souples, durables et viables ;
- contribuer à la dynamisation de la filière bois locale favorisant valorisation des bois locaux en circuit de proximité.

Dans ce cadre, le projet a permis de développer :

- un conseil et un accompagnement des petites propriétés forestières avec production d'un document personnalisé et innovant "Le Carnet Forestier"(gestion et pédagogie) sur base d'un double diagnostic "sylvicole et naturaliste" et de préconisations en matière de biodiversité.
- un collectif d'entrepreneurs forestiers apportant une réponse complémentaire en termes de prestations techniques et de solutions de valorisation des "bois de pays" en circuit de proximité.
- des perspectives locales en matière d'animation d'un réseau de "petits propriétaires" pour une gestion forestière respectueuse du développement durable et de la biodiversité.

Cela a été possible grâce au fonctionnement de la structure "SCIC"(société coopérative d'intérêt collectif) dont la ligne de conduite est : coopération territoriale-gouvernance partagée- économie solidaire.

Contact

Abel SANTUNE

a.santune.scic-ie@orange.fr

Projet : « Pour une gestion forestière adaptée au maintien d'espèces déterminantes en Midi-Quercy »

Résumé du projet :

Le projet vise à :

- développer une meilleure connaissance des habitats et des espèces forestières du pays Midi-Quercy ;
- identifier les zones à fort enjeux du point de vue de la biodiversité, c'est à dire mieux connaître la biodiversité remarquable et ordinaire en forêt (habitats et espèces représentatives des milieux forestiers de ce territoire), identifier les zones forestières où les enjeux de maintien de la biodiversité sont importants et où il est nécessaire de cibler les actions de sensibilisation auprès des propriétaires forestiers et communiquer, « porter à connaissance » et valoriser les données recueillies ;
- mener une réflexion partenariale entre naturalistes, forestiers, chasseurs pour concilier la préservation des richesses biologiques, les activités sylvicoles et favoriser un équilibre sylvo-cynégétique ;
- informer, sensibiliser les propriétaires forestiers (principalement) ainsi que les gestionnaires, exploitants forestiers et le grand public.

Les principales réalisations sont :

- une étude scientifique élaborée par le conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées avec la collaboration de divers partenaires techniques (conservatoire botanique national (CBN PMP), Fédération des Chasseurs 82, L. COUBES, CRPF MP, DREAL Midi-Pyrénées, Nature Midi-Pyrénées) afin de constituer une liste d'espèces à affinité forestière et remarquables du Pays Midi-Quercy et une série de cartographies.
- un livret pédagogique de 16 pages, au format 10x21 cm diffusé sous format papier et électronique intitulé « Préservons la biodiversité des milieux forestiers : informations et recommandations pour les propriétaires forestiers du Pays Midi-Quercy » dont les cibles sont les propriétaires forestiers (principalement) et ponctuellement d'autres publics. Ce livret a été conçu sur neuf mois via un groupe de travail (réunions et échanges sur les maquettes).
- des animations sur 2 demi-journées en 2014 sur la sensibilisation à la richesse écologique des habitats forestiers et des milieux associés et la valorisation des données issues de l'étude réalisée.

Plus d'informations : <http://www.midi-quercy.fr/Biodiversite-et-forets-en-Pays.html>

Contact

Philippe DARBOIS, directeur
philippe.darbois@info82.com

Bertille DANIEL, chargée d'urbanisme et
d'environnement
bertille.daniel@info82.com

Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles

Projet : « Agir pour la biodiversité des massifs forestiers et leur interconnexions en pays des Combrailles »

Résumé du projet :

Le pays des Combrailles s'est doté, à travers sa structure porteuse le SMAD des Combrailles, d'une charte forestière de territoire. Cette charte, adoptée en avril 2011 constitue une première pierre à la constitution d'une politique forestière territoriale partagée et assortie de partenariats. Le plan d'actions qui en découle a surtout mis l'accent sur des actions susceptibles d'améliorer les conditions de gestion des massifs et donc sur la sensibilisation des acteurs et la mobilisation du bois.

L'approche environnementale était restée relativement générale dans les énoncés des actions de la CFT. Le lancement de l'appel à projet par le ministère de l'écologie et du développement durable dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité a été l'occasion pour les acteurs des Combrailles de se mobiliser et de travailler à des actions plus précises. Dès lors, un groupe de travail a été mobilisé. Composé du SMAD des Combrailles, des COFOR, de l'ONF, du CRPF et de la mission Haie Auvergne, ce groupe a défini les modalités d'actions envisagées.

Objectifs du plan d'actions

Dans une perspective d'amélioration de la gestion des massifs et donc de développement économique, l'objectif de la candidature des Combrailles était de promouvoir le recours à des pratiques respectueuses de la biodiversité et des paysages dans la gestion forestière courante, que ce soit dans le cadre de coupes ou de travaux sylvicoles. L'idée maitresse a été de créer des outils adaptés aux conditions locales permettant à chaque acteur de la forêt de prendre connaissance de manière simple et pédagogique des points de vigilance à prendre en compte dans son action quotidienne.

Par ailleurs, il est important de rappeler que la notion de continuité écologique a été au centre de l'action. En effet, le choix a été fait de ne pas se limiter aux massifs forestiers, mais aussi de s'intéresser au bocage. Le bocage constitue en Combrailles un élément essentiel de cette continuité. De plus, les acteurs concernés ne sont pas nécessairement les mêmes et les objectifs peuvent être différents des acteurs de la forêt.

Contact

Christian VILLATTE

villatte@combrailles.com

Union Grand Sud des Communes forestières

Projet : « Démarche d'amélioration continue de la gestion sylvicole favorable à la biodiversité sur le territoire de la charte forestière de territoire du pays de Tarbes – Haute Bigorre »

Résumé du projet :

L'objectif général du projet est de démontrer et de diffuser des pratiques nouvelles de gestion qui permettront d'améliorer conjointement la biodiversité fonctionnelle et l'économie de l'eau dans les écosystèmes forestiers, notamment dans le domaine de la hêtraie-sapinière.

De manière concrète, le projet visait à quatre objectifs opérationnels :

- caractériser à l'échelle d'un territoire et des parcelles forestières les facteurs de biodiversité qui ont un rôle important dans l'optimisation de la ressource en eau. Cela revient à définir les facteurs à prendre en compte dans un diagnostic sur les relations forêt / climat ;
- définir une méthodologie globale de diagnostic et des méthodes simples, efficaces et applicables à grande échelle par les gestionnaires des forêts ;
- déduire de ce diagnostic des orientations concrètes pour la gestion, favoriser leur mise en œuvre sur ces parcelles témoins, vérifier leur efficacité, analyser les facilités ou contraintes pour les appliquer à grande échelle, selon les contextes ;
- proposer des cadres opérationnels qui permettent de diffuser les résultats : (i) constats issus des observations menées, (ii) méthodes pratiques d'observations et de diagnostic, (iii) propositions d'applications, (iiii) pistes générales de gestion.

Contact

Jean RONDET

jeanrondet@gmail.com

Union régionale des associations de communes forestières du Languedoc-Roussillon

Projet : « Développement partagé d'indicateurs de prise en compte de la biodiversité et intégration dans le suivi et l'évaluation des chartes forestières de territoire au travers des réseaux régionaux des CFT Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur »

Résumé du projet :

Depuis 2010, le réseau des communes forestières, sous le pilotage du réseau national des CFT, s'investit pour la mise en place d'un outil de suivi-évaluation des CFT.

La prise en compte de la biodiversité dans cet outil est peu développée, se limitant à des protections réglementaires ou des actions à vocation exclusivement environnementales, alors que de nombreuses actions intègrent les enjeux de biodiversité sans être pour autant dédiées à cette fin.

Il est donc nécessaire d'améliorer l'outil de suivi-évaluation des CFT par des indicateurs de prise en compte de la biodiversité, afin de :

- mettre en lumière la prise en compte de l'environnement dans les actions forestières ;
- permettre une meilleure appropriation de la biodiversité par les acteurs locaux ;
- pérenniser la prise en compte de la biodiversité dans les territoires.

Au-delà de l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité, le projet a pour ambition de développer un véritable partenariat entre les acteurs de l'environnement et forestiers.

Les résultats attendus sont :

- la production d'une cartographie croisant la biodiversité forestière (remarquable et ordinaire) avec les enjeux multifonctionnels des forêts ;
- la définition d'une liste d'indicateurs de prise en compte de la biodiversité ;
- la mise en place d'une interface de renseignement en ligne des indicateurs ;
- la formation et la sensibilisation des acteurs des territoires à travers des modules de formation, des plaquettes de communication, des lettres d'informations, etc.

Contact

Cécile SANSPEUR

cecile.sanspeur@communesforestieres.org

Projet : « Développement partagé d’indicateurs de prise en compte de la biodiversité par les CFT des régions d’Auvergne et du Limousin, pour une intégration dans le référentiel national de suivi-évaluation des CFT »

Résumé du projet :

Depuis 2010, sous le pilotage du réseau national des CFT, l’union régionale des communes forestières Auvergne-Limousin, en collaboration étroite avec deux territoires auvergnats, s’est impliquée dans la construction d’un référentiel national pour le suivi et l’évaluation locale des CFT assorti d’outils pratiques pour les CFT (tableau de bord et guide méthodologique).

L’intégration de la biodiversité dans les chartes forestières passe principalement par la gestion d’espaces sous statut de protection, alors que de nombreuses actions véritablement intègrent les enjeux environnementaux sans qu’ils soient identifiés.

Ainsi, par ce projet, l’union régionale des communes forestières Auvergne-Limousin a eu pour objectif d’approfondir la manière dont la biodiversité est perçue, identifiée et intégrée dans les politiques forestières territoriales, avec l’appui du référentiel national d’évaluation.

Pour cela, une méthodologie complémentaire à l’action menée sur les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d’Azur a été mise en place.

Afin de fournir aux territoires une démarche globale de développement durable prenant en compte les enjeux sociaux, économiques mais surtout environnementaux, il s’est donc agi de :

- analyser la perception de la biodiversité par les acteurs des territoires, élus, personnels des collectivités et professionnels de la filière ;
- détailler l’intégration de la biodiversité dans les plans d’action des chartes forestières d’Auvergne et du Limousin ;
- identifier les facteurs de succès à la mise en œuvre d’actions multifonctionnelles, associant notamment économie et biodiversité ;
- élaborer des indicateurs de prise en compte de la biodiversité dans ces actions, afin de les intégrer au référentiel national de suivi et d’évaluation des chartes forestières de territoire ;
- diffuser ces résultats aux territoires, communiquer, sur des actions pilotes intégrant la biodiversité et favoriser l’utilisation de l’outil national Eval CFT.

Contact

Marie FORET

marie.foret@communesforestieres.org

